

L'écho des Moulins



Vie municipale

Informations communales

Vie associative

www.nouvoitou.fr



RECENSEMENT de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Le recensement par internet, c'est plus pratique !

www.le-recensement-et-moi.fr



Du 19 janvier au 18 février

Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple

Recensement

Calendrier Manifestations

Nouvoitou

Vie municipale

2. Agende 2017
2. Nouveau à Nouvoitou
2. Concertation PLUi
2. Permanences
3. Edito du maire
3. Autorisations d'urbanisme
4. Avenue Jean Langlois – Lots disponibles
4. Retour sur l'année 2016
5. Recensement de la population

Informations communales

6. Calendrier des manifestations
8. Un nouveau commerce ouvre ses portes
8. Repas des Aînés 2017
8. Vacances solidaires avec l'ANCV
9. Tous ô cinoche
9. Nouveau site : lesmediatheques-rennesmetropole.fr
9. Ecole Saint-Martin

Vie associative

10. APEL Saint-Martin
10. Benkadi
11. Les Fards Felus

Expressions politiques

11. Le mot de la majorité
11. Le mot de l'opposition

12. À votre service

12. Agenda de janvier

L'écho
des
Moulins

N° 88 - Janvier 2017

Dépôt des articles :

Vos articles sont à fournir avant le **5 janvier 2017** pour une parution dans le prochain Echo des Moulins de **Février 2017**. Ils peuvent être envoyés par mail à : echodesmoulins@nouvoitou.fr

Crédits photos : Mairie, Associations de Nouvoitou.
 Directeur de la publication : Jean-Marc Legagneur, Maire
 Déléguée à la communication : Sylvie Panaget, Conseillère
 Conception/réalisation graphique : Grapheti - Rennes © 2017
 Impression : Imprimerie Le Galliard - Cesson-Sévigné



Agenda 2017

Nous avons le plaisir de vous offrir avec ce numéro, l'édition 2017 de l'agenda de Nouvoitou.

Merci aux entreprises, artisans, et commerçants qui ont pris un encart publicitaire. C'est grâce à leur soutien, nous pouvons éditer gracieusement cet agenda et vous l'offrir.

Nouveau à Nouvoitou

« V8 Snacking »

Venez découvrir les pizzas, burgers, frites, salades, lasagnes et plats du jour « fait maison » **le Jeudi de 17h30 à 21h**, à proximité de la boulangerie.



Yohann MARTIN
au 07 85 74 29 02

Le PLUi, ça continue !

Suite aux réunions publiques qui se sont déroulées sur le territoire métropolitain tout au long de l'automne, Rennes Métropole vous propose d'assister à la restitution de la concertation autour du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, qui aura lieu **le mardi 17 janvier à 18h00 en Salle du Conseil à l'Hôtel de Rennes Métropole**. Ce temps de partage sera suivi d'une conférence de Thierry Paquot, philosophe de l'urbain.

Hôtel de Rennes Métropole - 4 avenue Henri Fréville - Rennes - 02.99.86.60.60 - Accès direct en métro : station Clémenceau



Permanence de Monsieur le Maire

Chaque samedi de 10h à 12h - sur rendez-vous.

Permanence des adjoints

Chaque samedi de 10h à 12h

- 7 janvier : Annick Bellamy (Urbanisme)
- 14 janvier : Philippe Leborgne (Bâtiments, Voiries, Espaces verts)
- 21 janvier : Annick Bellamy (Urbanisme)
- 28 janvier : Dominique Langanné (Culture, Vie associative)

Perspectives

Mes collègues élus, ainsi que les agents de la commune, sont heureux de se joindre à moi pour vous souhaiter une excellente année 2017, faite de bonheur, d'épanouissement et de paix et avec une pensée particulière pour les plus démunis ou ceux qui souffrent de maladie, de solitude ou d'isolement.

Quelles perspectives pour nos communes face à un contexte de réduction de plus en plus pesant de nos dotations et à un désengagement sans précédent du Département ? Nos charges financières s'envolent, afin de compenser la diminution du financement par le Conseil Départemental de structures, comme le Point Accueil Emploi ou l'école de musique, qui pourtant en sont son émanation.

Depuis le début de ce mandat, nos équipes se sont mobilisées pour mettre en œuvre le programme pour lequel vous nous avez élus. Le contrat est respecté puisque, à bientôt mi-mandat, tous les grands projets prévus sont réalisés ou engagés. D'autres, bien sûr, seront lancés aux échéances prévues comme la rénovation de la salle Henri Verger par exemple.

Face à la croissance planifiée de notre population, la création et l'amélioration des services apportés par la municipalité sont soumises à deux exigences : adéquation de la réponse apportée à un ensemble de besoins identifiés, et capacité à financer ce programme dans des délais acceptables.

Pour le premier point, l'élargissement de la réflexion via les ateliers Agenda 21, la concertation durant les études, l'écoute des parties prenantes, nous conduisent à être le plus proche possible des attentes de la population. Nous pouvons à ce titre nous réjouir qu'une réalisation comme la Médiathèque «le Pré en bulles» tant décriée par une minorité à un certain moment, fasse aujourd'hui l'unanimité sur la qualité de la prestation dans son ensemble, grâce à la concertation avec les usagers et à l'écoute. L'implication

des citoyens de la commune à la vie municipale fait partie des réponses à un nouveau mode de gouvernance que nous soutenons et priorisons pour plus de proximité et de réalisme.



Le second point, tout aussi important, nous amène à nous interroger sur la notion de service. Le programme d'investissement constitue un ensemble de dépenses ponctuelles liées à chaque projet, alors que les coûts associés aux services sont permanents. L'investissement peut se financer sur les réserves financières et par l'emprunt. Les dépenses de fonctionnement (services) sont finançables par les dotations, par l'impôt et par les recettes résultant de ce service.

Pour une même pression fiscale, nos capacités financières sont de fait limitées, c'est par conséquent toute la notion de service qui doit être travaillée pour une réponse adaptée aux besoins des usagers et à nos finances. La problématique est donc posée : face à la réduction de nos recettes, doit-on facturer le service à l'utilisateur selon son usage ou doit-on mutualiser les dépenses en s'appuyant sur la fiscalité municipale ? Ou alors devons nous revoir ou réduire notre offre de service ?

Voilà donc un certain nombre d'interrogations que nous allons travailler dans le cadre d'une large concertation dès les premières semaines de 2017.

Je vous invite, avec plaisir, à nous retrouver le 13 janvier 2017 pour la cérémonie des vœux du maire. Ce moment privilégié qui nous permettra, en toute convivialité, de faire le point sur notre programme et sur le développement de notre commune.

Excellente année 2017 à tous,

bien cordialement
Jean-Marc Legagneur, Maire

Autorisations d'urbanisme

Permis de construire et déclarations préalables accordés entre le 22 novembre et le 21 décembre 2016 :

- Aude Clabe, Malabry : pose d'une fenêtre et 4 vélux
- Maud Gallerne, 8 avenue Jean Langlois : modification de clôture
- Maud Gallerne, 8 avenue Jean Langlois : modification de façade
- Alain Le Large, 7 avenue Jean Langlois : modification d'ouvertures
- Alain Le Large, 7 avenue Jean Langlois : pose de clôture bois
- Paul Thomas, 20 rue Paul Verlaine : pose de clôture.

Permanences d'urbanisme

- Mairie : 02 99 37 65 17
- Instructeur au service Droits des Sols de Rennes Métropole et Architecte Conseil : **lundi 23 janvier de 9h30 à 12h** (prendre rendez-vous au préalable en Mairie).



Avenue Jean Langlois

Deux lots libres de constructeur sont encore disponibles !

Dans l'Echo des Moulins de Juillet-Août 2016, la municipalité vous informait de la mise en vente de 4 lots à construire rue Jean Langlois. Depuis cet été, le permis d'aménager a été accordé par les services de Rennes Métropole et deux terrains ont d'ores et déjà trouvé preneurs. Les lots 2 et 3, d'une superficie de 510 m² et 475 m² respectivement, sont encore disponibles pour un prix de vente de 190€ TTC du m² constructible (cf. conseil municipal du 29 mars 2016). En terme de construction, le règlement

permet de conjuguer architecture moderne et respect de l'unité architecturale du centre-ville. Rappelons que ce petit lotissement, situé à deux pas du parc de la Siacrée, des commerces et du réseau Star, bénéficie d'un emplacement privilégié en plein centre bourg. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter le service Urbanisme de la Mairie au 02 99 37 65 17.

Annick Bellamy, adjointe à l'urbanisme

Retour en images sur...

Nouvoitou 2016

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, vendredi 13 janvier à 20h00, à la Salle Le Bocage, nous permettra de revenir sur les actions menées en 2016. En guise de rétrospective, redécouvrons quelques événements passés...

2016, c'est aussi....

Les animations à la Médiathèque, les expositions, les spectacles au Bocage, le repas des aînés, la Fête de Pâques, les commémorations, la braderie de livres de la médiathèque, la Fête de la Musique, l'opération argent de poche, la conférence de Luc Bienvenu sur le potager biologique, l'Accueil des nouveaux habitants, le marché de Noël...et toutes les manifestations associatives !



Février : Temps d'Activités Périscolaires : réalisation de courts métrages dans le cadre du festival Tous à Cinoche



Avril : Spectacle Rémi le tout petit à la Salle du Bocage



Mai : Journée des associations



Juin : Opération Nouvoitou trie tout



Juin et octobre : Inauguration des résidences Orphica et Gaïda sur la ZAC de la Lande à Chalais



Septembre : Forum des associations



Octobre : Inauguration de la médiathèque et lancement du livre sur Nouvoitou



Octobre : Election des représentants des CE2 au Conseil Municipal des Enfants



Novembre : Ouverture du RAM



LE RECENSEMENT PAR INTERNET C'EST PLUS PRATIQUE !

MADAME, MONSIEUR,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des **codes personnels** pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne les avez pas, n'hésitez pas à les demander à votre mairie. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



Le recensement est organisé du 19 janvier au 18 février 2017. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements. Visa n° 2015A001EC du Ministre des finances et des comptes publics et du Ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, valable pour les années 2015 à 2019. En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Calendrier des manifestations

JANVIER

Vendredi 13 : à 20h : Vœux du Maire à la population et aux associations - Salle Le Bocage

Samedi 14 : Galette des rois - AFN - Salle Le Tilleul

Lundi 16 : à 20h : Vœux du Maire aux acteurs économiques - Mairie

Mardi 17 : Assemblée Générale - JSN Gymnastique - Salle Le Tilleul

Vendredi 20 : Assemblée Générale et Galette des rois - Comité des Fêtes - Salle Le Tilleul

Dimanche 22 : Compétition - JSN Karaté - Dojo

Samedi 28 :

Assemblée Générale - Benkadi - Salle des Familles

Assemblée Générale - Club des Bons Amis - Salle Le Tilleul

à 20h30 : Représentation théâtrale - JSN Les Fards Felus - Salle Le Bocage

Dimanche 29 : à 14h30 : Représentation théâtrale - JSN Les Fards Felus - Salle Le Bocage

FEVRIER

Samedi 4 : à 20h30 : Représentation théâtrale - JSN Les Fards Felus - Salle Le Bocage

Dimanche 5 :

à 14h30 : Représentation théâtrale - JSN Les Fards Felus - Salle Le Bocage

Construction de nichoirs et atelier cuisine - Le Béruchot - Salle Le Tilleul



Jedi 9 : Réunion - Association Sauvegarde du bassin de la Seiche et de son patrimoine - Salle des Familles

Samedi 11 : à 20h30 : Représentation théâtrale - JSN Les Fards Felus - Salle Le Bocage

Dimanche 12 :

à 14h30 : Représentation théâtrale - JSN Les Fards Felus - Salle Le Bocage

Loto - JSN Foot - Salle des Sports

Lundi 13 : de 14h30 à 19h : Collecte de sang - EFS - Salle Le Bocage

Vendredi 24 : à 17h : Concert jeune public - Ego le Cachalot - Salle Le Bocage



MARS

Vendredi 3 mars : défilé du Carnaval - APE Ecole du Chêne Centenaire - Salle Le Bocage

Samedi 4 : Stage de danse - Benkadi - Salle de danse

Dimanche 5 : Zumba Party Family - JSN Danse - Salle Le Bocage

Dimanche 12 : Braderie puériculture - Nouboutchou - Salle Le Bocage

Samedi 18 :

Repas (pot-au-feu) - Club des Bons Amis - Salle Le Tilleul

à 20h30 : Concert Tremplin Les Meilleures Voix - Art Tempo - Salle Le Bocage

Lundi 20 : Concours de belote interclubs - Club des Bons Amis - Salle Le Bocage

Vendredi 24 : Concert « Printemps du SUET » - Conservatoire à rayonnement intercommunal du Suet - Salle Le Bocage

Samedi 25 : Repas - JSN Athlétisme - Salle Le Bocage



AVRIL

Samedi 1^{er} : Repas des Aînés - CCAS - Salle Le Bocage

Vendredi 7 : Tournoi intergénérationnel - JSN Badminton - Salle des Sports

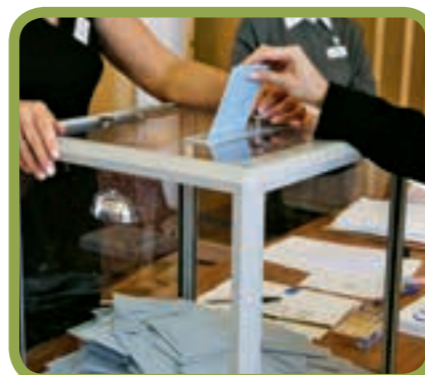
Samedi 14 - Dimanche 15 - Lundi 16 : Fête communale de Pâques - Centre-bourg

samedi 14 : 5^e édition « 4 heures de Solex » - Galet'Saucisse

dimanche 15 : Chasse à l'œuf, courses cyclistes et dîner - Comité des Fêtes

lundi 16 : Braderie - Comité des Fêtes

Dimanche 23 : Élections présidentielles (1^{er} tour)



MAI

Date à définir : Commémoration 39/45 - AFN

Dimanche 7 : Élections présidentielles (2^e tour)

Vend 12 - Sam 13 - Dim 14 : Un Week-end à la rue

Dimanche 14 : Initiation danses latines - JSN Danse - Salle Le Bocage

Samedi 20 - Dimanche 21 : Représentations théâtrales - JSN Les Pas Sages - Salle Le Bocage

Samedi 27 : Repas - JSN Pétanque - Salle des Familles

JUIN

Vendredi 2 : Gala de fin d'année - Benkadi - Salle Le Bocage

Samedi 3 : Journée détente - Club des Bons Amis - Salle Le Tilleul

Dimanche 4 : Compétition - JSN Karaté - Dojo / Salle des Familles

Vendredi 9 : Concert de musiques actuelles - Conservatoire à rayonnement intercommunal du Suet - Salle Le Bocage

Dimanche 11 :

Élections législatives (1^{er} tour)

Assemblée Générale - JSN Foot - Salle Le Bocage

Vendredi 16 : Gala de fin d'année - JSN Danse - Salle Le Bocage

Samedi 17 : Gala de fin d'année - JSN Danse - Salle Le Bocage

Dimanche 18 : Élections législatives (2^e tour)

Vendredi 23 :

« Tous sur le Tatamis » - Judogi Club de Nouvoitou - Dojo/Salle des Familles

Fête de la musique

Samedi 24 : Fête de l'école publique du Chêne Centenaire - Salle Le Bocage

Dimanche 25 :

Kermesse de l'école privée Saint-Martin - Salle Le Bocage

Randonnées pédestres - Club des Bons Amis



JUILLET

Mercredi 6 : de 14h30 à 19h : Collecte de sang - EFS - Salle Le Bocage

Vendredi 14 : à partir de 14h : concours de pétanque - Nouvoitou et vous ? - Place Haute

SEPTEMBRE

Samedi 2 :

De 9h à 13h : Forum des associations - Salle Le Bocage

Randonnées VTT - JSN Cyclo/VTT

20h : Loto - Comité des Fêtes - Salle des Sports

Dimanche 3 : Randonnées VTT - JSN Cyclo/VTT

Mercredi 6 : Concours de palets - Club des Bons Amis - Salle Le Tilleul

Dimanche 24 : Neveztell en peinture

Mercredi 27 : à 10h et 11h : Spectacle jeune public - Médiathèque Pré en bulles

Samedi 30 : Repas des « Classes » - Classes de Nouvoitou - Salle Le Bocage

OCTOBRE

Dimanche 1^{er} : Zumba Family - APEL Ecole St Martin - Salle Le Bocage

Dimanche 8 : Course d'endurance « 5 heures de l'Yaigne » - Moto club Fée Viviane

Dimanche 15 : Nouvoitou Trail - JSN Athlétisme



Samedi 21 : Repas (choucroute) - Club des Bons Amis - Salle Le Tilleul

Dimanche 29 : de 8h à 18h : Bourse aux oiseaux et reptiles - Les Volières de Haute Bretagne - Salle Le Bocage

NOVEMBRE

Date à définir : Commémoration 14/18 - AFN

Samedi 18 : Zumba Party - JSN Danse - Salle Le Bocage

Samedi 25 : Repas festif - Neveztell Fan Klub - Salle Le Bocage

DECEMBRE

Samedi 2 et Dimanche 3 : Téléthon - Salle Le Bocage



Mercredi 6 : Animation « Gai Savoir » - Club des Bons Amis - Salle Le Tilleul

Mercredi 13 : Arbre de Noël - Club des Bons Amis - Salle Le Tilleul



Vendredi 22 : Manifestations Noël - Place Haute

Dimanche 31 : Réveillon de la Saint-Sylvestre - Comité des Fêtes - Salle Le Bocage



Un nouveau commerce ouvre ses portes !

« Tendances Déco Nature »

Depuis le 29 novembre, Stéphanie Gontier a ouvert au 27, Place de l'église, une boutique, où plantes et fleurs sont mises en valeur, dans une ambiance contemporaine et sobre, qu'elle a imaginée. « Je propose une grande diversité de fleurs, plantes et murs végétaux, en fonction des saisons, et je suis exigeante sur leur qualité », souligne-t-elle.

Après huit ans d'expérience, un désir de renouveau a incité Stéphanie Gontier à vendre son précédent commerce et à créer sa microentreprise.

Fleurs coupées, plantes intérieures et extérieures, murs végétaux sur mesure... avec possibilité de livraison, sont autant de services que Stéphanie Gontier propose à ses clients.

Tout au long de l'année, une fois par mois, elle anime un cours d'art floral sur inscription. Actuellement ce cours est dispensé le jeudi soir en 2 sessions : l'une à 18h30 et l'autre à 20h15.

Tendances Déco Nature :
02 23 07 45 99 – tendancesdeconature.fr

Vacances solidaires pour les seniors

Parce que les vacances sont essentielles à chacun, parce qu'elles permettent d'oublier le quotidien, de partager des moments de plaisir, de convivialité, de faire des rencontres...

Le programme « Seniors en vacances » de l'A.N.C.V. et les CCAS de Nouvoitou, Vern-sur-Seiche, Corps-Nuds, Saint-Armel vous proposent pour 2017 un séjour tout compris à la résidence Belambra de COLLEVILLE-SUR-MER (Normandie) :

Du dimanche 10 juin au dimanche 17 juin 2017.

Vous séjournerez :

- Les pieds dans l'eau, au bord d'une plage de sable fin : la plage du débarquement « Omaha Beach »
- Sur un site classé et protégé par le Conservatoire du Littoral
- A proximité d'Honfleur, Trouville et Deauville

Ce programme est destiné aux personnes :

- Agées de 60 ans et plus
- Retraitées ou sans activité professionnelle
- Au conjoint qui figure sur la déclaration fiscale annuelle, quel que soit son âge.

Coût du séjour :

- 208 € pour une semaine de 8 jours /7 nuits pour les personnes non imposables (après déduction de l'aide de l'ANCV de 185 €)
- 393 € pour les personnes imposables

Coût du transport :

- Gratuité pour les personnes non imposables (coût pris en charge par le CCAS de votre commune)
- 50 € environ pour les personnes imposables.

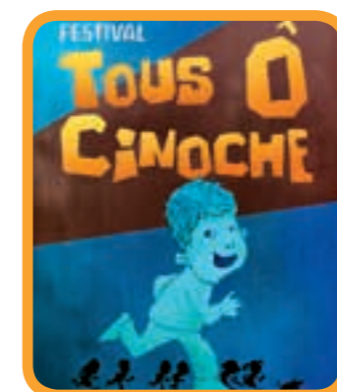
Renseignements et pré-inscriptions auprès de votre CCAS :
02 99 37 65 12

Repas des Aînés 2017

Le repas offert par le CCAS aux aînés de plus de 70 ans se déroulera **le samedi 1^{er} avril 2017 à partir de 12h30 à l'Espace du Bocage.**

Les invitations seront distribuées par les membres du CCAS à partir du 20 février. **La clôture des inscriptions est fixée au 20 mars 2017.**

Pour tout renseignement : CCAS 02 99 37 65 12



Festival Tous ô Cinoche

Ciné - goûter

Mercredi 8 février
15h30 - Médiathèque
« Pré en bulles »

A partir de 4 ans
Durée : 55 mn

Dans le cadre du festival « Tous ô Cinoche » organisé par le Cinéma « Paradisio » de Châteaugiron, les enfants sont invités à une projection de 4 courts métrage d'animation intitulée « Bon voyage, Dimitri ! »

Ce programme évoque le continent africain au gré de délicates histoires où les animaux mènent la danse ! Laissez-vous emporter par ces fables drôles et vives, aux univers attachants et fantasques...

Les jeunes spectateurs pourront échanger avec le réalisateur Fabien Drouet à la fin de la séance.

Folimage a réuni, au sein de ce programme inédit, quatre pépites du court métrage d'animation :

Le Vélo de l'éléphant (d'Olesya Shchukina)
Flocon de neige (de Natalia Chernysheva)
Tulkou (de Mohamed Fadera et Sami Guellaï)
Dimitri à Ubuyu (de Agnès Lecreux et Fabien Drouet).

Gratuit - Renseignement
Réservation : Médiathèque 02 99 37 84 71

Nouveau site :

lesmediatheques-rennesmetropole.fr

Le site lesmediatheques-rennesmetropole.fr sera mis en ligne fin janvier.

Le portail des médiathèques de Rennes Métropole rassemble au sein d'un site unique un ensemble de ressources et de contenus numériques sélectionnés par vos bibliothécaires. Pour vous, un contenu accessible en ligne de manière intuitive dans tous les champs de la connaissance, à partir de chez vous ou en mobilité : films en VOD, musique, presse, autoformation, livres numériques...

- **Ecouter :** Plus d'un million de titres d'artistes indépendants, des labels du monde entier et dans tous les genres musicaux
- **Lire :** Des romans à télécharger ou à lire en ligne
- **Regarder :** Vidéos à la demande : Plusieurs milliers de programmes et des nouveautés chaque mois à télécharger ou à visionner en ligne, du cinéma de fiction au documentaire.
- **S'informer :** Feuilletter votre hebdomadaire favori, rechercher un article, consulter une revue de presse...
- **Apprendre :** Des méthodes de langue pour débiter ou se perfectionner, grâce aux exercices et à l'entraînement vocal. Révisions des fondamentaux du code de la route, remise à niveau pour les adultes et soutien scolaire.

Accès en ligne

Les ressources numériques sont mises gratuitement à disposition de tout abonné des médiathèques de Rennes Métropole

Des nouvelles de l'école Saint-Martin

Tout d'abord, l'équipe pédagogique de l'école Saint-Martin tient à vous présenter ses meilleurs vœux de bonne année 2017.

L'école et les enfants repartent dans la continuité de leurs projets mais s'attellent aussi à la construction de nouveaux défis.

Après un mois de décembre bien occupé à la décoration de nos bâtiments, à la préparation de notre matinée consacrée à Noël (bricolages, spectacle, goûter, passage du Père Noël et célébration), le mois de janvier qui vient ne s'annonce pas moins rempli :

- démarrage du bruitage de conte en projet musique avec Arcia, notre intervenante en musique ;
- les CE ont un projet de lecture à voix haute pour les TPS, PS, MS sur les temps de médiathèque ;
- les GS/CP continuent de taper leur histoire du Petit Chapeau Rouge en multimédia et terminent un cycle escrime en EPS ;

... bref de quoi bien occuper les journées à venir !

Nous sommes toujours à votre disposition pour de nouvelles inscriptions !



APEL - Ecole Saint Martin



À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'APEL préparait son stand en vue du marché de Noël de Nouvoitou. Mais comme le père Noël, nous étions nous aussi un peu débordés et nous avons eu besoin des petites mains des lutins le samedi 19 novembre afin de réaliser les objets à vendre. Les parents ont répondu présent à cet atelier qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur avec les petits et les grands ... Merci à tous. Désormais, le père Noël est passé et s'octroie un repos bien mérité ... A l'heure de la nouvelle année, nous vous souhaitons une excellente année 2017 ainsi qu'à vos familles et à vos proches. Qu'elle soit riche de projets et vous apporte une bonne santé, le meilleur épanouissement et beaucoup de bonheur.

Avec le froid, on a envie de rester au chaud, alors que diriez-vous si vos viennoiseries étaient directement livrées à domicile le dimanche matin ?!! Pas besoin de s'habiller pour aller les chercher pour votre petit déjeuner, elles arrivent directement chez vous ! Cette année, l'association des parents d'élèves (L'APEL) de l'école Saint Martin, en partenariat avec la boulangerie Neveztell de Nouvoitou vous propose ce service : **le dimanche 5 février 2017** de 8h à 10h.



Pour passer commande, n'hésitez pas à remplir le bon de commande que vous trouverez dans votre boîte aux lettres entre le 16 janvier et le 31 janvier 2017 et déposez-le, avec votre règlement (Espèce ou chèque à l'ordre de l'APEL Saint Martin) soit dans la boîte aux lettres de l'école St Martin soit directement à la boulangerie.

L'équipe A.P.E.L.

Pratique
apel.saintmartin@yahoo.com
www.Ecole-saintmartin-nouvoitou.fr
Facebook.com/apelsaintmartinnouvoitou

Benkadi

Stage de chant polyphonique africain

Benkadi organise son deuxième stage de chant polyphonique le samedi 14 janvier prochain.

Nous vous proposons de venir partager l'énergie et le bien-être que procure la pratique du chant en groupe. Le mélange des rythmiques et des harmonies musicales créent une synergie naturelle entre tous dans laquelle chacun est libre de son expression et de sa voix. Le chant africain à plusieurs voix est une discipline artistique ancestrale, synonyme de vie et de cohésion fraternelle.

Pour cette nouvelle édition, Céline - qui anime chaque semaine la chorale de l'Association- vous invite à une rencontre étonnante avec la polyphonie Pygmée.

Ce stage est ouvert à tous, du débutant à l'initié. Il aura lieu de 14h à 17h à l'Espace Enfance de l'Ecole du Chêne Centenaire, Rue du Chêne Centenaire à Nouvoitou (35).

Pratique
Places limitées. Inscriptions et renseignements auprès de Céline : 06 13 16 30 14 ou par mail associationbenkadi@gmail.com.
Tarif : 20 € (+ 8 € pour les non-adhérents à Benkadi).



Les Fards-Felus

Ma cousine est un chic type



Ma cousine est un chic type Comédie de Gérard PINTER

Michel, le maire, avec l'aide de Raymond son bras droit, préparent la campagne électorale toute proche. Ils attendent l'arrivée d'un « nettoyeur ! » envoyé par l'Elyzée pour assurer sa réélection.

Estelle, la femme de Michel, attend la venue de Paul, son frère, qu'elle n'a pas revu depuis plus de 15 ans. Mauricette, la bonne, enceinte, est un peu dépassée par toute cette effervescence.

Mais le pire reste à venir quand « Paula » débarque sans prévenir ou presque ! Elle excite les nerfs de ces dames et réveille la libido de ces messieurs.

Représentations - Salle du Bocage Nouvoitou

- ➔ Les samedis 28 janvier, 4 et 11 février à 20h30 ;
- ➔ Les dimanches 29 janvier, 5 et 12 février à 14h30.

Pratique
Réservations au 02 99 37 71 07
Tarifs : adultes 6 € / Moins de 18 ans : 3 €
Moins de 12 ans : gratuit

Liberté d'expression...

En 2016, de nombreux projets portés par la majorité ont vu le jour : création du parc de la Siacrée et d'un refuge LPO aux bosquets de l'Yaigne, construction d'une nouvelle médiathèque, ouverture du Village des aînés et du RAM... D'autres projets sont actuellement à l'étude ou en cours de réalisation. Via ces projets structurants indispensables pour le développement et l'avenir de notre commune, notre action marque notre volonté d'apporter à tous les Nouvoitociens des services de qualité et un cadre de vie préservé.

D'autre part, par notre participation active aux projets métropolitains (PLH, PLUi...), nous renforçons la voix et la place de notre commune dans cette intercommunalité forte et attractive et ce, pour le bénéfice de chacun d'entre vous.

En 2017, soyez assurés que nous continuerons à nous engager avec force et conviction afin de faire rayonner le bien vivre-ensemble dans notre belle commune.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2017.

Les conseillers de la majorité

Le mot de l'opposition

Claudie AUSDARD, Elisabeth GAUDISSERT, Isabelle DUCHEMIN et Michel MORVAN se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2017 : Santé, Joie dans vos familles et Réussite professionnelle.

En bilan de l'année écoulée, je tiens particulièrement à souligner l'implication très active de nos conseillères sur le dossier MEDIATHEQUE dans son contenu culturel et son fonctionnement ; ainsi que pour le RAM qui apporte conseils et informations tant pour les assistantes maternelles que pour les jeunes parents et nouveaux habitants de la commune.

Enfin notre action forte pour mettre en œuvre rapidement (programmation initiale fin 2017/2018) un CHEMINEMENT PIETON SECURISE de la rue de CHALAU et du TEILLAC vers l'école publique et la médiathèque et dont les travaux démarrent.

Restant à votre écoute, bonne année 2017 à toutes et à tous.

Cordialement,
Pierre LOCQUET

Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, mercredi	8h30 - 12h
Mardi, jeudi, vendredi	8h30 - 12h et 14h - 17h
Samedi	9h - 12h
Téléphone	02 99 37 42 71
E-mail	accueilmairie@nouvoitou.fr
Site internet	www.nouvoitou.fr

Service Urbanisme : 02 99 37 65 17
E-mail : urbanisme@nouvoitou.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

CCAS de Nouvoitou : 02 99 37 65 12 - ccas@nouvoitou.fr
Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Service Culture et Vie Associative : 02 99 37 65 18

Service Animation Sportive : 02 99 37 65 15 ou 06 16 68 21 45

Service Animation Jeunesse - Maison des Jeunes
02 99 37 65 15 ou 06 09 42 17 60

Service Animation Enfance - Espace rue du Chêne Centenaire :
02 99 37 67 86 ou 06 23 81 10 13

Cyberespace - Rue de Châteaugiron : 02 99 37 60 78
cyberespace@nouvoitou.fr

Médiathèque - Rue de Domloup : 02 99 37 84 71
mediatheque@nouvoitou.fr
Mardi : 17h-18h30 - Mercredi : 10h-12h et 14h-18h30
Vendredi : 17h-18h30 - Samedi : 10h30-12h et 14h-17h

Ecole publique «Le Chêne Centenaire» : 02 99 37 42 70
Directrice : Madame Frédérique Kleck

Ecole Privée «Saint-Martin» : 02 99 37 40 76
Directrice : Madame Claire Joubert

Restaurant Scolaire - Rue de Domloup : 02 99 37 43 47

Correspondants Presse

- ➔ Ouest-France : Christine Cordon - christinecordon@yahoo.fr
- ➔ Journal de Vitré : Franck Pelhate - envoilinfo@gmail.com

Déchèterie

- ➔ Informations au service Valorisation des déchets de Rennes Métropole au 0 800 01 14 31
- Collecte le jeudi à partir de 14h pour les déchets recyclables et le lundi à partir de 14h pour les déchets ménagers
- ➔ Saint-Armel au lieu-dit « Les Garmeaux »
- Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Fermée le jeudi après-midi, dimanche et jours fériés

Paroisse : Horaires des messes :

- ➔ Dimanche à 9h30 : alternativement à Nouvoitou et à Domloup
- ➔ Dimanche à 10h30 à Châteaugiron
- ➔ Samedi à 18h30 : alternativement à Ossé et St Aubin du Pavail
- ➔ Mardi à 9h à Nouvoitou
- Presbytère** : 16, avenue Pierre le Treut à Châteaugiron
au 02 99 37 40 56

Assistante sociale du C.D.A.S. sur rendez-vous au 02 99 02 20 20

Point Accueil Emploi (P.A.E.) intercommunal

à Vern-sur-Seiche : 02 99 62 99 00
Ouvert au public tous les matins de 9h à 11h30

Agenda Janvier 2017

Vendredi 6

- ➔ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

Vendredi 13 :

- ➔ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute
- ➔ A 20h : Vœux du Maire à la population et aux associations - Salle Le Bocage

Samedi 14

- ➔ Galette des rois - AFN - Salle Le Tilleul

Lundi 16

- ➔ à 20h : Vœux du Maire aux acteurs économiques - Mairie

Mardi 17

- ➔ Assemblée Générale - JSN Gymnastique - Salle Le Tilleul

Vendredi 20

- ➔ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute
- ➔ Assemblée Générale et Galette des rois - Comité des Fêtes - Salle Le Tilleul

Dimanche 22

- ➔ Compétition - JSN Karaté - Dojo

Vendredi 27

- ➔ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

Samedi 28

- ➔ Assemblée Générale - Benkadi - Salle des Familles
- ➔ Assemblée Générale - Club des Bons Amis - Salle Le Tilleul
- ➔ À 20h30 : Représentation théâtrale - JSN Les Fards Felus - Salle Le Bocage

Dimanche 29

- ➔ à 14h30 : Représentation théâtrale - JSN Les Fards Felus - Salle Le Bocage

A NOTER EN FÉVRIER

- ➔ **Samedi 4 et samedi 12** à 20h30 et **dimanche 5 et dimanche 13** à 14h30 : Représentation théâtrale - JSN Les Fards Felus - Salle le Bocage
- ➔ **Dimanche 5** : Construction de nichoirs et atelier cuisine - Le Béruchot - Salle Le Tilleul
- ➔ **Dimanche 12** : Loto - JSN Foot - Salle des Sports
- ➔ **Vendredi 24** à 17h : Concert jeune public - Ego le Cachalot - Salle Le Bocage

Les élus et les agents vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017 !